

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 9

Artikel: Les enjeux d'une politique locale de l'énergie
Autor: Dufour-Fallot, Brigitte
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les enjeux d'une politique locale de l'énergie



Un projet du WWF Suisse et de la Fondation suisse de l'énergie (FSE) avec le soutien de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

La gestion de l'énergie dans la commune est une réalité vécue depuis plusieurs années par un nombre croissant de localités. Relatées dans le «Catalogue des réalisations communales dans le domaine de l'énergie», les expériences entreprises dans ce cadre montrent que la gestion énergétique constitue un développement important pour un «ménage» communal moderne, notamment dans les bâtiments publics. D'une manière générale pourtant, bien des efforts restent à faire au niveau des communes, pour que soit conçue une politique globale de l'énergie qui réponde à la double exigence de la maîtrise des dépenses et des nuisances. Projet du WWF Suisse et de la Fondation suisse de l'énergie (FSE), *L'énergie dans la cité* est un programme de gestion communale de l'énergie, qui a reçu mandat de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) de soutenir toutes les communes dans leur effort d'une part et, d'autre part, de les aider à développer une politique énergétique inventive, réaliste et réalisable, qui vise à atteindre les buts d'Energie 2000, soit la stabilisation, puis la réduction de la consommation d'agents fossiles, la diminution de la demande électrique et l'apport accru des énergies renouvelables à la production d'électricité et de chaleur. En Suisse romande, le projet a redémarré au début 1993 avec une équipe renforcée, motivée et dynamique.

La réalisation des objectifs d'économie et de diversification des apports énergétiques contenus dans le programme Energie 2000 ne saurait en effet se pas-

ser de l'engagement des communes. Celles-ci représentent un organe d'exécution incontournable, car outre le fait qu'elles appliquent les lois et les arrêtés des instances supérieures, elles bénéficient également d'une autonomie, parfois large, pour définir leur propre politique. La commune a donc un rôle central à exercer dans le domaine de l'énergie et elle dispose d'une marge de manœuvre plus grande que les cantons ou la Confédération pour concrétiser une politique énergétique dynamique et servir d'exemple à ses citoyens.

Penser globalement, agir localement

L'énergie dans la cité propose une assistance pratique pour la mise en œuvre d'une politique énergétique communale. Or si l'énergie est un bien de consommation précieux, qu'il s'agit d'utiliser de manière responsable, il existe une multiplicité de moyens d'agir et le projet n'offre pas de solutions toutes faites. Une partie du travail de l'équipe consiste donc à mettre en évidence un grand nombre d'exemples, positifs ou négatifs, permettant des choix de gestion adaptés au contexte local. C'est pourquoi le projet s'articule tout d'abord sur une proposition simple: procéder à un bilan énergétique, pour disposer d'un système d'information pertinent, qui prépare les décisions des autorités et oriente leurs choix de manière efficace.

Un outil de gestion indispensable: le bilan énergétique

Le bilan énergétique est un des outils de gestion et de dialogue qui permet à la fois d'apprécier le travail déjà accompli et devant être poursuivi et de contrôler les mesures mises en place. En 1993, séminaires, échanges d'expériences entre communes, discussions, débats et publica-

tion pratique pour la réalisation 147

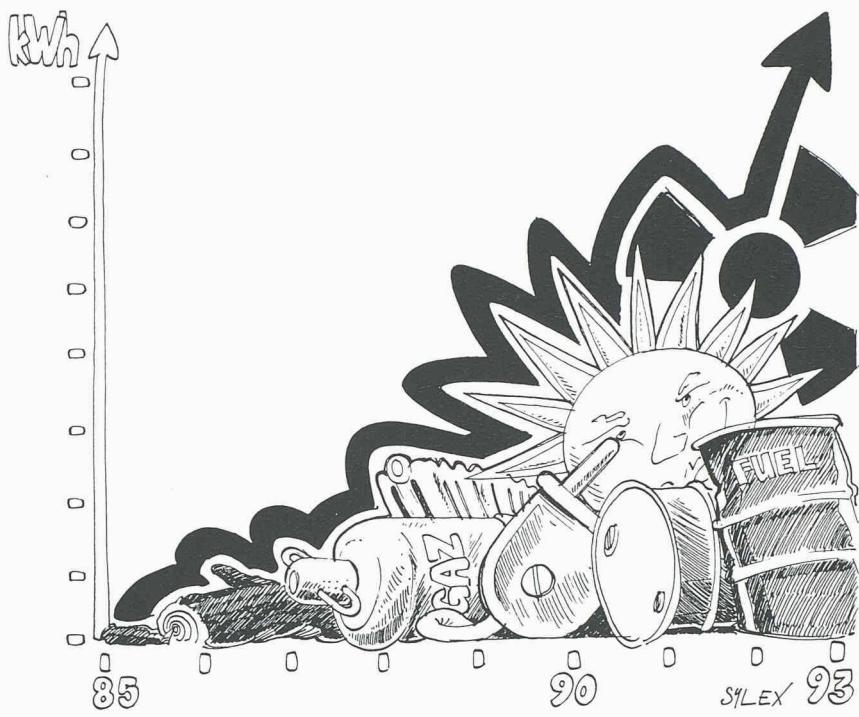
d'un bilan dans sa commune, se sont articulés autour de ce thème, souvent controversé, parce que contraignant quand aucun instrument de contrôle n'existe. Les communes doivent connaître leurs propres données économiques pour décider des choix politiques les plus judicieux pour la communauté. Mieux connaître, mesurer et évaluer les paramètres en jeu, pour en informer les décideurs publics sont les avantages du bilan. Or, comme le montre l'enquête menée auprès des communes romandes en 1992 et dont les résultats se trouvent dans le Catalogue susmentionné, c'est un outil malheureusement peu utilisé, car très peu de communes possèdent des systèmes de comptage et de gestion des énergies et services.

Le bilan permet l'établissement des ratios de consommation et de dépense en énergie des communes. Il vise également à fournir des éléments qualitatifs sur la gestion de l'énergie, l'organisation et les structures mises en place pour traiter de ces problèmes, les rapports entre l'énergie et l'environnement, l'énergie et l'urbanisme, ainsi que les besoins objectifs et les priorités des villes dans ce domaine.

Nous reviendrons plus loin sur les possibilités qu'ont les communes, en tant que membres du Club des villes ou Cités de l'énergie de profiter de la compétence technique des ingénieurs du projet pour l'établissement d'un bilan énergétique. Car si l'énergie doit être comptée, elle doit aussi être gérée.

Energie et gestion communale

Pour mener à bien ses projets, un Exécutif cherche à améliorer l'efficacité des ressources fiscales sans les augmenter. La gestion de l'énergie est, avec la comptabilité analytique, l'un des rares outils dont il dispose pour y parvenir. En effet, les dépenses



Le bilan énergétique: dans le domaine de la gestion de l'énergie et des dépenses qui lui sont liées, l'enjeu pour une commune est important. (Illustrations: Sylex, in «Catalogue des réalisations communales dans le domaine de l'énergie»)

énergétiques constituent un vaste réservoir d'économies, qui peut aisément être mis en valeur. A titre d'exemple, l'achat de systèmes de programmation pour l'utilisation de l'énergie de locaux a une rentabilité immédiate et la marge financière ainsi dégagée peut être affectée à de nouveaux investissements.

Plus cette gestion sera fine et spécialisée, meilleurs seront les résultats. Confier à un élu ou à un technicien la gestion de l'ensemble du domaine de l'énergie est garant de succès, car cela permet de regrouper réellement l'ensemble des paramètres énergétiques, et surtout parce que cela implique la mise en œuvre une véritable politique d'incitation et de responsabilisation au sein de la commune.

Energie et emploi

Les travaux de maîtrise de l'énergie sont créateurs d'emplois directs. Ils aident aussi les artisans à conserver ou à acquérir des qualifications dans le domaine des équipements thermiques ou dans celui de l'isolation. Favoriser l'implantation des entreprises en leur mettant à disposition une énergie bon marché et abondante constitue encore un argument majeur. Des réalisations énergétiques performantes ou originales permettent d'atteindre cet objectif:

réseaux de chaleur, valorisation de sources de chaleur, microcentrales, etc. Quant à l'utilisation du bois indigène pour le chauffage individuel ou à distance, elle contribue à la diversification des sources énergétiques, à la stimulation de l'économie régionale et à l'entretien des forêts.

Energie et qualité de vie

La gestion de l'énergie se traduit par la stabilité du confort thermique des bâtiments, la sécurité de l'éclairage public, etc. Ensuite, une saine gestion implique également que l'on examine les moyens d'approvisionnement énergétique, afin de trouver des solutions plus performantes (récupération de chaleur par exemple) ou d'avoir recours à des énergies peu polluantes.

Concept énergétique, plan directeur énergétique

L'expérience a le plus souvent montré que, si la mise en œuvre d'une politique énergétique nécessite des compétences techniques, elle dépend surtout de la volonté des élus de mettre en place une méthode de gestion. Seules quelques communes de Suisse romande disposent d'un concept énergétique et, dans de rares cas, d'un plan directeur énergétique. Ailleurs, la politique communale en la matière

demeure ponctuelle, avec des réalisations conduites au hasard des subventions ou des différentes campagnes menées en faveur d'un système ou d'un autre.

Le projet *L'énergie dans la cité* s'est donc donné pour but de conseiller les communes, en proposant des méthodes et outils qui, à l'inverse de modèles figés, évoluent d'un premier diagnostic à une solution courante, en fonction des contraintes et des résultats observés. Selon les communes, en effet, le champ d'action est plus ou moins large et les moyens financiers plus ou moins importants, si bien que chacune doit élaborer sa propre stratégie pour une meilleure gestion de l'énergie.

Une plate-forme d'échanges d'expériences

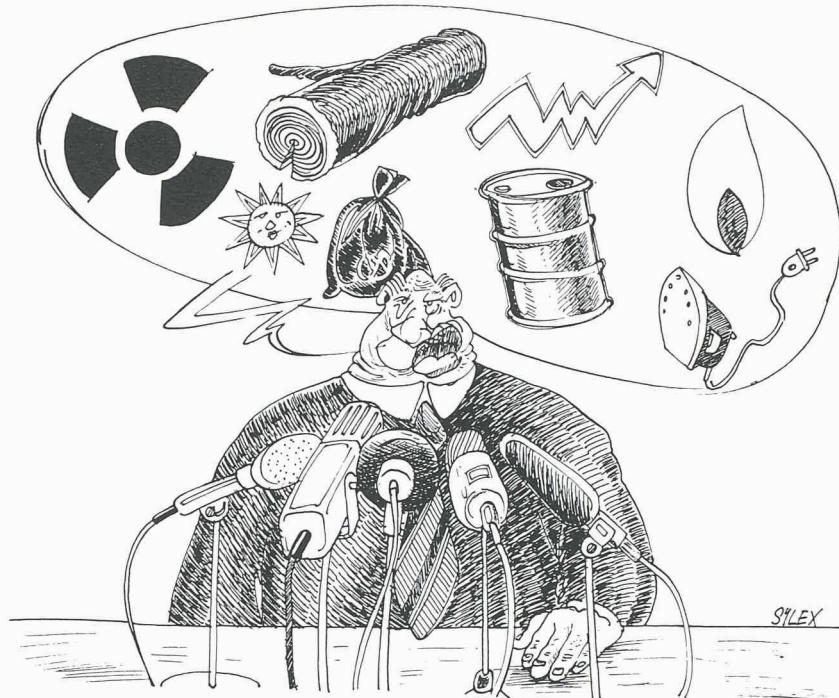
Le projet *L'énergie dans la cité* a mis en place une structure permettant des échanges fructueux et des contacts privilégiés entre les différentes personnes engagées dans la politique énergétique. Ces échanges se font dans le cadre des séminaires du Club des Villes, organisés trois ou quatre fois par an. En outre des ateliers de travail et des groupes régionaux seront progressivement mis en place afin de permettre de développer des domaines spécifiques avec les personnes directement concernées.

Le Club des Villes

Les communes qui adhèrent au Club des Villes se voient offrir des prestations supplémentaires, telles que les conseils de spécialistes qui évaluent leurs besoins, réalisent un mini-bilan énergétique et définissent un éventuel plan d'action.

Les Cités de l'énergie

En devenant une Cité de l'énergie, une commune concrétise sa volonté de mettre en œuvre une politique énergétique tout en



La politique énergétique communale: la mise en place d'une politique cohérente de la maîtrise de l'énergie se justifie pleinement, tant sur le plan économique que sur celui de l'environnement.

faisant bénéficier les autres de ses expériences. Une *Cité de l'énergie* est ainsi une commune pilote, qui définit les buts qu'elle veut atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, tout en étant suivie et aidée par le groupe de projet. Elle fait l'objet d'un inventaire des activités menées en matière de politique énergétique et d'un rapport mettant en valeur ses forces et ses faiblesses dans ce domaine. Des lignes directrices et un programme sont alors élaborés pour les années à venir, l'efficacité des mesures étant ensuite contrôlée, tant au niveau énergétique (économie réalisée) que financier, afin que toutes les communes bénéficient des résultats.

Brigitte Dufour-Fallot,

Coordinatrice

L'énergie dans la cité
clo Bio-Eco Conseils

Le Château

1304 Cossigny-Ville

Tél. 021/861 00 97

Fax 021/862 13 25

Bibliographie

149

«Bilan énergie / 1992», Ville de Genève, Service de l'énergie, 1992, 28 p.

«Bilan énergétique communal», *L'énergie dans la cité*, Cossigny, décembre 1993, 25 p.

«Catalogue des réalisations communales dans le domaine de l'énergie», Office fédéral de l'énergie, Service de coordination cantons et communes, Berne, octobre 1993, 383 p.

«Communes: bilan énergétique du patrimoine et des services», Ministère de l'intérieur, Direction générale des collectivités locales, Paris, 1990, 88 p.

«Gestion de l'énergie dans la commune», Ministère de l'intérieur, Direction générale des collectivités locales, Paris, octobre 1988, 88 p.

«Themenkatalog Energiestadt», Liestal, 1992, 44 p.

Notes de lecture

Les villes: nouvelles frontières de la connaissance?

Les responsables politiques de plusieurs villes suisses viennent de se manifester pour demander une meilleure représentation au sein des autorités fédérales, notamment pour combattre le poids, jugé exagéré, des milieux ruraux au Conseil des Etats. Voici, tombant à point, un ouvrage consacré à l'analyse du phénomène urbain contemporain. Dans les dynamiques urbaines qui, par définition, apparaissent complexes et polymorphes, des aspects parmi les plus intéressants et actifs restent cachés, invisibles, voire inconnus. Chacun à leur manière, les textes réunis dans «Les faces cachées de l'urbain» révèlent ce qui est caché à certains endroits, pour certains groupes ou individus et ce qui, pour d'autres, est visible aux mêmes endroits ou ailleurs.

L'urbain connaît aujourd'hui de nombreuses muta-

tions que cet ouvrage propose de comprendre à travers trois thèmes originaux:

- identités urbaines,
- dynamiques de quartiers,
- culture sonore.

Pour les étudier, plusieurs disciplines ont été sollicitées: sociologie, science politique, géographie, anthropologie et architecture. Dans un réel souci d'interdisciplinarité, les auteurs se sont penchés sur les changements en cours en valorisant les outils qu'offre la thématique des faces cachées. A l'issue de cet ouvrage, on saisit ainsi mieux la nature des évolutions urbaines et on découvre la richesse de nouvelles catégories d'analyse.

«Les faces cachées de l'urbain», rédigé sous la direction de Michel Bassand et Jean-Philippe Leresche. Un vol. 15,5 x 22,5 cm, broché, 218 p. Edition Peter Lang, Berne, Francfort-sur-le-Main, New York, Vienne, 1994. Prix: Fr. 42.-